



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Laïque de MIRIBEL

Le 02 Décembre 2021, à MIRIBEL, les membres de l'association UNION LAIQUE de MIRIBEL se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Bureau (Co-Vice-Présidents, Trésorière, Secrétaire).

Il a été établi une feuille d'appel. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

37 personnes présentes

34 pouvoirs (1 administrateur peut détenir 2 pouvoirs)

TOTAL DES VOTANTS : 71

L'Assemblée Générale a été présidée par les co-vice-présidents Josiane BOUVIER et Yves BORDY

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Célia CATRY.

Mme Josiane BOUVIER, Vice-Présidente, a été définie comme scrutatrice.

Mme JACQUET, Cabinet FIDUCIAL, experts comptables, invités chaque année, était présents.

Étaient excusés : Elisabeth CHAIX, Jean GEORGE, Dominique BELLICINI, Michaela PRADEL pour Fanny PRADEL. Philippe VERICEL, Sylvie GOUT, David LEFEBVRE, tous les professeurs en cours au moment de l'AG.

L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Vice-Présidente :

- 📄 Présentation du rapport moral / rapport d'activités des sections / vote,
- 📄 Présentation du rapport financier / vote,
- 📄 Présentation des projets,
- 📄 Présentation du budget,
- 📄 Cotisations et frais de déplacements / vote,
- 📄 Renouvellement des membres du Conseil Collégial / vote,

La présentation sera mise en ligne sur le site de l'ULM suite à l'Assemblée Générale.



En introduction, il est fait lecture du mot de la Vice-Présidente, par Josiane BOUVIER elle-même.

**RAPPORT MORAL :**

Il est fait lecture du rapport moral par la vice-présidente, Josiane BOUVIER.  
Le rapport intègre la vie des sections.

Présentation des effectifs de l'ULM par la secrétaire Célia CATRY

Pas de remarques ni de questions de l'assemblée sur le rapport moral

**Rapport moral / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des présents et de leurs pouvoirs. soit 71 voix**

**RAPPORT FINANCIER :**

Il est fait lecture du rapport financier par la trésorière, Bertille ALLEMAND.

Il est fait la présentation du budget prévisionnel 2020/2021 par la Vice-Présidente, Josiane BOUVIER. déficit prévu d'environ 49.000 €.

Bertille ALLEMAND précise que les bénéfices des 2 années précédentes (2019/2020 et 2020/2021) permettront d'absorber le déficit prévisionnel de cette année 2021/2022 et donc de préserver l'ULM sur l'année 2021/2022.

Intervention de Mme Emilie JACQUET, FIDUCIAL : pas de remarques, elle valide nos comptes

**Rapport financier / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 71 voix**

**COTISATIONS :**

Pas d'augmentation des adhésions

Pas de remarques ni de questions de l'assemblée.



**Cotisations / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 71 voix**

**FRAIS DE DEPLACEMENTS :**

Maintien du remboursement sur la base des frais de la fonction publique.

Pas de remarques ni de questions de l'assemblée.

**Frais de déplacement / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 71 voix**

**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL COLLEGIAL**

4 membres du Conseil d'Administration sont en fin de mandat, 3 sont démissionnaires  
1 souhaite se représenter, 3 nouveaux membres intègrent le Conseil Collégial.

Ce qui porte cette assemblée à 15 membres

L'Assemblée renouvelle :

- BORDY Yves

Et accepte la candidature de :

- BONNARD Christophe
- POSTAIRE Solène
- BOST Muriel

En qualité de membres du Conseil Collégial

Membre d'une commission sans participation au CC

- FAYARD Rose Marie

**Conseil d'Administration / résultats du vote :**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : Unanimité des membres présents et de leurs pouvoirs. Soit 71 voix**

15 personnes font donc partie du Conseil Collégial



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale, signé par la Vice-Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Miribel, le 02 Décembre 2021,

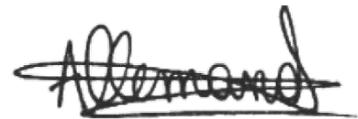
La Présidente de séance  
Josiane BOUVIER



La Secrétaire de séance  
Célia CATRY



Le Trésorier  
Bertille ALLEMAND



Le Vice-Président  
Yves BORDY

